

Sujet : [INTERNET] Enquête publique parc éolien des Hauts-Poiriers, Crenay

De : Micheline EL BAHRAOUI <meb52@free.fr>

Date : 15/03/2023 11:58

Pour : pref-icpe@haute-marne.gouv.fr

Bonjour Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je souhaite vous indiquer que je suis contre le projet éolien des Hauts-Poiriers à Crenay.

Je précise toutefois que je suis d'ordinaire favorable à ce type de projet d'énergie renouvelable à la condition qu'il ne porte pas atteinte aux habitants et aux élevages. Or dans le cas présent de Crenay, je doute fortement que la présence de 8 éoliennes ne soit pas, à terme, synonyme de graves problèmes de santé pour toutes espèces confondues.

Les machines sont bien trop proches des habitations ! Quelle idée ! La Haute-Marne est tellement vaste avec une superficie de terres agricoles suffisamment importante pour que l'on ait pu imaginer ce parc ailleurs.

De plus, il semble désormais que le syndrome éolien ne soit plus à prendre à la légère et qu'il présente un risque sanitaire jusque-là très sous-estimé ! Et si syndrome éolien il y a sur l'humain, il en est de même pour les animaux et c'est sans compter les oiseaux et les insectes, acteurs essentiels à la biodiversité locale, qui percutent mortellement les pales.

Avant l'implantation d'un tel parc, j'aimerais donc que soit imposée au développeur l'étude de l'évolution de la santé humaine et animale dans un environnement proche d'un parc éolien déjà existant et de mesurer l'impact réel. La France compte plus de 1 900 parcs pour 8 000 éoliennes terrestres, le terrain d'études est donc large et possible !

Plutôt que de mettre en sursis la vie des habitants de Crenay et alentours ainsi que la vie des élevages, dans le doute, s'abstenir et renoncer à la manne financière qui se cache derrière un tel projet car à la lecture des documents on a vraiment du mal à croire que ce projet ne réponde qu'à un objectif de transition énergétique...

Monsieur le Commissaire Enquêteur, j'espère sincèrement, de par votre rapport d'enquête, que les habitants de Crenay seront entendus et que les décisions à venir ne se feront pas à leur détriment.

Je vous prie de recevoir Monsieur le Commissaire Enquêteur, mes sincères salutations.

Micheline EL BAHRAOUI

Foulain